

SÉANCE DU 22 MAI 2024

Nombre de membres afférents au CM : 19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : **11**

Date de la convocation :

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le

L'an deux mil vingt-quatre le **22 MAI à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, ZERBIB Délia,

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

**Absents excusés** VASLIN Aurélie, BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, SAVOURIN Marie-France, GASSE Ombeline, BODIN Serge, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent.

**Pouvoirs :**

**A été élu Secrétaire :** SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

**2024/24**

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT COMMUNAL À LA CLECT**

Madame le Maire expose que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a pour rôle d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétences entre les communes et la communauté d'agglomération urbaine puis de produire un rapport qui est ensuite soumis à l'approbation des communes membres.

Il convient de désigner un représentant de la commune des Ormes au sein de cette commission.

Madame Béatrice FONTAINE se porte candidate.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres représentés :

- Désigne Madame Béatrice FONTAINE pour représenter la commune des Ormes au sein de la CLECT.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le  
Béatrice FONTAINE  
Maire